



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le **04 AVR. 2025**

ID : 062-216204735-20250327-25_01_02_BIS-DE

DCM 25.01.02

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
27 mars 2025**

**Date de convocation :
20 mars 2025**

Objet :

**Annulation de la délibération n° 24.04.03 du 3 octobre 2024
relative à la cession d'un terrain, situé près du presbytère
de Molinghem, au profit de Madame Patricia SENECAT**

**Votes pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 0**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Aude DERVILLERS – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – Mme Caroline BERROD – M. Michaël DELHAYE – M. Maxime THERY – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – Mme Nathalie DELZONGLE – M. Thierry DISSAUX – Mme Frédérique SAUVAGE – M. Michel BINCTEUX – M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Stéphanie DELMARE a donné procuration à M. Michaël DELHAYE ;
- M. Benoît COUPET a donné procuration à M. Sébastien MILON ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER.

Membres absents : M. Stève CAMPAGNE – Mme Noémie MATTON – Mme Céline COTTREZ.

Madame Aude DERVILLERS est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération n° 24.04.03 du 3 octobre 2024, le conseil municipal avait décidé la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section 575 AL n° 82, au profit de Madame Patricia SENECAT, cette emprise de terrain était située à l'arrière de son habitation.



Ville d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le **04 AVR. 2025**

ID : 062-216204735-20250327-25_01_02_BIS-DE

DCM 25.01.02

Il précise que cette cession était convenue au prix de de 15 € le mètre carré, soit un montant total envisagé à hauteur de 3 975 €, augmenté de la moitié des frais de division parcellaire.

Il indique que, par mail du 10 janvier dernier, Madame SENECAT a informé les services qu'elle avait pris la décision de renoncer à cette acquisition, compte tenu de la conjoncture actuelle.

Il est donc proposé au conseil municipal de rapporter la délibération de cession susvisée.

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de rapporter la délibération n° 24.04.03 du 3 octobre 2024 relative à la cession d'un terrain, situé près du presbytère de Molinghem, au profit de Madame Patricia SENECAT.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Maire

David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
1 avr. 2025

David THELLIER

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.